

BARJAC

REVUE MUNICIPALE 1995

Consultation sur place

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
Jean-Pierre CHABROL
BARJAC



007093 0029



L'ÉQUIPE MUNICIPALE

L'ANNÉE 1995 a été celle des élections municipales. Bilan et programmes examinés et débattus, votre confiance a été renouvelée largement à l'équipe que j'avais l'honneur de conduire. Notre nouveau Conseil associe donc à l'expérience de 8 élus sortants le dynamisme de 7 élus nouveaux.

MALGRÉ LES LÉGITIMES NÉCESSITÉS de la campagne électorale qui absorba beaucoup de temps, le travail de réalisations et d'animation n'a pas fléchi. Cette revue est là pour en rendre compte. Rester fidèles à notre programme sera, je crois, la meilleure façon de vous remercier.

C'EST DONC REPARTI, avec du sang neuf ! Notre vœu est que toute votre énergie s'ajoute à la nôtre. Nous avons besoin d'être «ensemble, tous ensemble» pour que Barjac demeure ce village vivant et positif qu'il est devenu . Ce n'est pas Barjac qui a intérêt à ce que les rancoeurs persistent...

NOUS SAVONS LES DIFFICULTÉS qui vous assaillent : chômage, précarité, petits salaires, petits revenus et grands prélèvements, inquiétude lourde pour l'avenir des enfants. C'est pour cela que nous nous sommes engagés pour 6 ans de plus à ne pas en rajouter par l'augmentation des taux d'imposition.

MAIS, SAVEZ-VOUS que le budget communal lui-même est mis en coupes réglées?

LES AGENTS COMMUNAUX ont une caisse de retraite (4 actifs cotisent pour 1 retraité). La caisse est excédentaire. Malgré cela, depuis janvier 95, une augmentation de la cotisation de 3,8 % est imposée, 4 000 F de plus par agent, soit 50 000 F pour Barjac. D'un coup notre budget perd de quoi payer un demi-poste d'agent à votre service ! Et qui doit aller chercher ces sous dans vos poches pour les reverser ? Les élus locaux !

LA TVA AUGMENTE DE 2 % EN AOÛT. Contrairement aux entreprises, nous ne la récupérons pas sur l'électricité, le téléphone, les cantines, les fournitures, l'en-

treten, etc... quant à celle des réalisations, nous ne la récupérons que 2 ans après. Et qui va aller à nouveau faire vos poches pour l'Etat ? Les élus locaux !

LE COURRIER ADMINISTRATIF perd la franchise postale. Permis, cartes grises, cartes d'identité, passeports, dossiers, correspondance scolaire, cela fait de gros envois payants désormais. Et qui ... ? Les élus locaux ! Va chercher, Médor !

La dictature des marchés financiers et la marche forcée à Maastricht jettent des millions de gens dans la misère : comment se loger, se soigner, manger tout simplement ? Ben voyons ! Les élus locaux s'en occuperont !

L'AIDE SOCIALE, c'est fait pour ça ! Les dépenses ont doublé en 5 ans !

Merveilleux tour de passe-passe : comme c'est risqué d'aller prendre aux mêmes, toujours aux mêmes, on envoie les élus locaux. Ils sont nombreux, ils sont populaires, ils sont proches... Ils savent se débrouiller, faire la besogne et la taire à leurs administrés... Et bien non ! c'est dit. Je l'ai même dit au Député en présence d'autres Maires. Il «comprend» : il est Maire, en plus. Le problème, c'est que là haut, à l'Assemblée, les gens sont loin et la Bourse toute proche.

CES PONCTIONS, et j'en passe, faites sur notre budget, nous allons les assumer sans les répercuter sur vous. Il faudra être rigoureux pour remplir le contrat.

COMMENT FAIRE ? Nous avons foi en la capacité de développement de Barjac : des constructions, des recettes nouvelles nous arrivent. Elles nous permettront de réaliser «le pain et les roses» de notre programme.

EDOUARD CHAULET

Maire de Barjac



DISCOURS DU MAIRE APRES SA REELECTION

1^{RE} SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL : 17 JUIN 1995

Mesdames, Messieurs
les Adjointes et les
Conseillers Municipaux,

Cher Pierre,
Mesdames, Messieurs
Chers Amis,

Vous venez de me renouveler nettement votre confiance. Ainsi donc, un deuxième mandat de Maire de BARJAC, m'est confié qui sera placé au service de tous et de l'intérêt général de notre chère cité. Je vous en remercie et j'espère qu'ensemble nous saurons être dignes du message sans ambiguïté qui nous a été délivré.

C'est en 1984, onze ans déjà, que je reçus mes premières responsabilités électorales, en remplacement de Mr Jean TASSY, Conseiller Général. Ce n'était pas une mince charge tant sa personnalité avait marqué le canton et la ville. Ma vie depuis s'est quasiment confondue avec celle de ce petit pays auquel je me suis consacré tout entier avec enthousiasme et conviction. En 1989, je devins Maire. J'étais persuadé qu'avec l'équipe "Gestion et Progrès" nous pourrions sortir d'une stagnation fatale. Nous avons travaillé sans relâche, sans égard pour nous-mêmes, pour nos propres intérêts, pour nos proches parfois, au "bien public", au développement de BARJAC, à son rayonnement, au service d'une population exigeante elle aussi car la crise qui frappe notre pays et blesse beaucoup de gens fait qu'on se tourne de plus en plus vers les élus les plus proches qui écoutent et aident quand ils le peuvent.

Dois-je vous avouer qu'en 1992 j'ai failli baisser les bras ? Ce ne fut pas facile de me convaincre qu'il fallait poursuivre, "le coeur vaillant" comme on disait au préventorium lorsque j'avais 12 ans, l'âge de mon Aurélien aujourd'hui.

L'équipe m'a entouré, des amis m'ont apporté leur aide, un bonheur m'a souri. Notre travail s'est enfin révélé comme payant pour BARJAC malgré les entraves et les freins. Enfin, ce 11 juin 1995, notre programme, c'est à dire les perspectives de progrès pour notre commune l'a emporté haut la main face aux conservatismes. Les coeurs et la raison se sont ouverts !

1995, c'est le symbole de cette Libération du pays à laquelle mon père et ma mère ont contribué. Je pense à toi, maman, toi qui n'a plus de mémoire et qui tremble d'âge dans ton fauteuil. Tu as oublié. Le maquis t'avait prévenue que tu risquais d'être prise comme otage pour que papa se rende. Tu es partie, sous la pluie avec Jeannot 5



ans et Yves 2 ans sur tes bras, à pied jusqu'à BANNES. Ton père en route ne t'a pas ouvert sa porte car il était convaincu que papa était un terroriste, un bandit armé. Oh ! Douleur du mensonge et de la propagande. Au mas de la Pise, tu as trouvé asile chez des gens dont la seule idéologie était la loi de l'hospitalité. Sauront-ils un jour ceux qui me combattent sans me connaître ce qu'un tel événement a mis d'humanité dans mon coeur d'enfant ?

1995, c'est aussi le seuil du 3ème millénaire. L'an 2.000, c'est dans le cadre de ce mandat. De quoi ce monde sera-t-il fait ? J'entends qu'il est question de faire à nouveau frissonner l'océan pacifique et de peur les peuples, avec les explosions du feu nucléaire. L'homme ancien, celui qui fonde le respect sur la force va-t-il persister longtemps ? Quand donc va-t-on voir que pour refaire ce monde en beau, il faut beaucoup d'amour : ces gens qui n'ont pas de travail, de quoi manger et s'éduquer, ces maladies et ces poisons qui ravagent les peuples des continents du Sud, quelles réponses ont-ils ?

Mes chers amis ne soyez pas déçus lorsque je vous dis que mon village c'est la planète tout entière. Ce n'est pas oublier BARJAC, bien au contraire. Croyez que ce petit bout de belle terre dont la charge nous est confiée n'est à l'abri de rien de ce qui afflige tout le pays et le monde. Il nous faut aller au pas des gens, sans marche forcée et nos moyens seront à l'image de ce que nous avons comme idéal. Par plus de Liberté, nous gagnerons de la liberté, par plus de Fraternité, nous gagnerons plus d'amitiés, par plus de Justice, nous gagnerons plus d'égalité. Notre vœu le plus cher est que les fureurs électorales, les chuchotements et les rancœurs cessent, que chacun au poste où il est, élu, responsable d'association, fasse son devoir pour le bien de tous. BARJAC a besoin de toutes ses forces et il n'en a pas de trop pour avancer. Accordons-nous pour de belles saisons à BARJAC. "Acordan nous, farem ploure !"

VIVE BARJAC !
VIVE LA RÉPUBLIQUE !
VIVE LA FRANCE !

COMMISSIONS MUNICIPALES

■ **C.C.A.S** : LAGORSSE - COSTE - BELIN - RANC - MONTEIL Gérard - QUET Marie-Thérèse - DUMAS Annie - NERONI Maria.

■ **COMMUNICATION** : TALOUARN - LAGORSSE - PELATANT - RANC - ALLIO - PECHIN Claude - DIVOL Bruno - IPSILANTI Jean

■ **AGRICOLE** : THIRIET - BELLEGARDE - DUMAS - PILOD - GAUTHIER Damien - TAULELLE Thierry - BELLEGARDE Thierry - MAILLET Didier - AUDU Eric - DUFFES Laurent

■ **SCOLAIRE** : COSTE - PELATANT - THIRIET - PILOD

■ **FINANCES** : TALOUARN - LAGORSSE - PASCAL - DUMAS - RANC

■ **TRAVAUX** : DUMAS - BELLEGARDE - PASCAL - LAGORSSE - BELIN - ALLIO - TALOUARN - LAVIE Fernand - AGAPITOS Antoine

■ **DISCIPLINE** : ALLIO - RANC

■ **SITE PATRIMOINE ENVIRONNEMENT** : PELATANT - LAGORSSE - TALOUARN - WAGNER - BASTIDE Jean-Louis

■ **SPORTS LOISIRS** : BELIN - LISLE - ALLIO - RANC - PASCAL - GINEL - GILLES - MATHIS - COSNARD

■ **CULTURELLE** : PELATANT - COSTE - PILOD - TALOUARN - ACAPITOS I - ANDRE J.M - BAYLE E - BERNARD P - BOFILL O - CANTO J - CERISIER G - COSNARD X - COURTIAL J.F - DUNCAN - FLANDIN A - GUYONNAUD A - JOFROI - LEVEQUE A - LONCHAMPT D - MATHIS S - COMBADIÈRE N - BASTIDE J.L - REGINAUD P - PUPULIN - POUJADE - SIBERT E - VERDIER C - WAGNER Y - SERGENT G.

■ **BOIS** : SOULIER - BELLEGARDE - BELIN - QUET - SONZOGNI B - DUMAS F - AUGIER G - OLLIER J.L - SONZOGNI D

■ **S.I.V.U** : CHAULET - BELLEGARDE

■ **FETES ET CEREMONIES** : LISLE - BELIN - SOULIER Danièle - TALOUARN J.

■ **FOIRES ET MARCHES** : TALOUARN - ALLIO - LISLE

■ **SICTOBA** : CHAULET - PELATANT (suppléant ALLIO J.)

■ **SICOM** : CHAULET - PELATANT (suppléants BELLEGARDE - DUMAS)

■ **APPEL D'OFFRES** : CHAULET - DUMAS - BELLEGARDE - PASCAL

■ **P.O.S RESEAUX** : PASCAL - LAGORSSE - COSTE - BELIN - BELLEGARDE - BENEVENT

■ **SYNDICAT DES EAUX** : PASCAL - CHAULET - BELLEGARDE - DUMAS

■ **CENTRE DE SECOURS** : RANC - LISLE - SOULIER - DUMAS - BELLEGARDE - TAULELLE M - GILLES T.

■ **COMITE DES FETES** : Déléguée COSTE Brigitte

■ **OFFICE DE TOURISME** : Délégué TALOUARN - ALLIO

■ **SOCIETE DE MUSIQUE** : Délégué PELATANT - DUMAS

■ **SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL D'ELECTRIFICATION** : Délégués CHAULET - DUMAS (suppléants LAGORSSE - PELATANT).

■ **COMMISSION DES IMPÔTS :**

TITULAIRES

- TAULELLE Pierre - VILLE Nicolas - DUMAS Claude - THIRIET Hervé - PILOD Jean-Michel - PASCAL Pierre .

SUPLÉANTS

- RAYMOND Jacques - BORIE Claude - AUDU Gabriel - GRAFFAND Fernand - DIVOL Jean - SEMENERI Paul.



LA COMMISSION DES IMPÔTS.

ACTIVITES DU CONCILIEUR POUR L'ANNEE 1995

12 Affaires traitées dont 8 ont été réglées.

Il est rappelé que le conciliateur est un citoyen assermenté auprès du Procureur Général de la République dont la mission consiste à tenter, à la demande des intéressés, d'aplanir les litiges qui peuvent intervenir entre individus ou collectivités. Il n'est, ni un avocat, ni un juge, ni un conseiller juridique. Les affaires qui lui sont présentées ne peuvent faire l'objet d'un règlement amiable que si les parties en

présence acceptent de «mettre un peu d'eau dans leur vin».

Les interventions du conciliateur demeurent confidentielles et ne font l'objet d'aucune rémunération.

En cas de besoin, prendre contact directement auprès de :

Mr Georges CERISIER Rue des Lilas - 30430 BARJAC

Tel : 66.24.57.64

DES CHIFFRES POUR JUGER

■ PRODUIT DES IMPÔTS LOCAUX :

le produit des impôts locaux s'est élevé en 1995 à 2.663.744 F, ce qui représente une augmentation de recettes de 238.744 F par rapport à 1994 (2.425.000 F).

RAPPEL :

c'est la 7^e année consécutive que le Conseil Municipal n'augmente pas les taux d'imposition :

	taux 93	taux 94	taux 95	produits 94	produits 95
T.H	12,9	12,9	12,9	647.322	650.160
F.B	16,11	16,11	16,11	665.021	702.879
F.N.B	67,54	67,54	67,54	345.805	338.375
T.P	16,31	16,31	16,31	766.996	972.330

LA TAXE PROFESSIONNELLE :

observons, dans ce domaine le taux n'a pas augmenté depuis 1990, pourtant le produit augmente de 205.334 F, cela prouve qu'il y a plus d'assujettis, plus d'investissements, plus de dynamisme.

LA TAXE D'HABITATION :

elle est due par toutes les personnes ayant à quelque titre que ce soit la disposition d'une habitation meublée au 1^{er} janvier de l'année d'imposition.

Depuis 1989, le Conseil Municipal a voté les abattements facultatifs suivants, en matière d'habitation principale :

- 10 % à la base
- 15 % pour les 2 premières personnes à charge
- 15 % pour chaque personne à charge à compter de la 3^{ème}
- 10 % spécial à la base, concernant les personnes non imposables à l'impôt sur le revenu

EXONÉRATIONS :

pour les résidences principales exclusivement selon la loi.

Vous pouvez être **exonéré totalement** de la taxe d'habitation :

- si vous êtes au 1^{er} janvier de l'année d'imposition soit :
- titulaire du FNS
- âgé(e) de plus de 60 ans
- veuf ou veuve quel que soit votre âge
- titulaire de l'allocation aux adultes handicapés
- invalide ou infirme
- au R.M.I

Vous pouvez bénéficier d'un **dégrèvement partiel** selon votre imposition.

■ ORDURES MÉNAGÈRES :

Le coût du service ordures ménagères s'élève pour la commune à 433.500 Francs soit 16 % d'augmentation par rapport à 1994.

Le montant de la taxe à récupérer sur les contribuables est fixée par le Conseil à 345.000 Francs seulement soit une différence de 88.500 F que la Commune assume sur d'autres recettes.

Bon sens : d'après-vous, peut-on mettre des braises dans les containers en plastique ?

Et lorsqu'ils débordent, est-ce que j'en rajoute ?

■ ASSAINISSEMENT :

Les tarifs sont inchangés depuis 1993. Un droit fixe de 150 F/abonné, les 50 premiers m³ facturés à 10 centimes, au-delà 3,50 F le m³.

Les branchements évitant une installation autonome de fosse sceptique : 12.000 F.

De nouvelles extensions ont été réalisées : quartier Montée de Rieu, Chemin de Rocfiel, quartier la Reboulasse, coût : 850.000 F.

Des travaux sont en cours : réhabilitation Quartier de la Costette et réseau Grand Rue.

En projet : 2^{ème} tranche montée de Rieu.

CIVISME : Les déboires survenus chez certains usagers ont relancé les contrôles «à la fumée».

Il est navrant de constater que, malgré nos avertissements, certains continuent à envoyer des eaux pluviales de cour et de toiture dans le réseau...

Nous avertissons, sans frais, à nouveau...



LES BONNES PERFORMANCES DE LA STATION ONT AMENÉ LE S.A.T.E.S.E ET L'AGENCE DE L'EAU À DÉVELOPPER DES STAGES POUR LES AGENTS DE SALUBRITÉ DU DÉPARTEMENT.

TRAVAUX

■ ETICALU :

Annoncée en Janvier l'usine ETICALU fut réalisée en 5 mois.

Elle a commencé à fonctionner fin août.

M. MASSAL, Architecte et M. BOFFY de l'ADIRA (Association pour le Développement Industriel de la Région Alésienne), pour la partie économique ont dû résoudre bien des problèmes concrets.

L'outil représente un effort d'argent public considérable de la part de l'Etat, de l'Europe, du Département, de la Région (2.700.000 F) et de la Commune qui a contracté un emprunt de 2.250.000 F remboursable en 12 ans sous forme de loyer.

Pour nous, il est avant tout un moyen, risqué, de faire reculer le nombre des 110 demandeurs d'emplois de Barjac.

Tout dépend maintenant des capacités de gestion et de professionnalisme des preneurs.

Il faut que l'entreprise trouve ses marques et se consolide.

■ VOIRIE :

DÉPENSES TOTALES : 965.000 FR\$

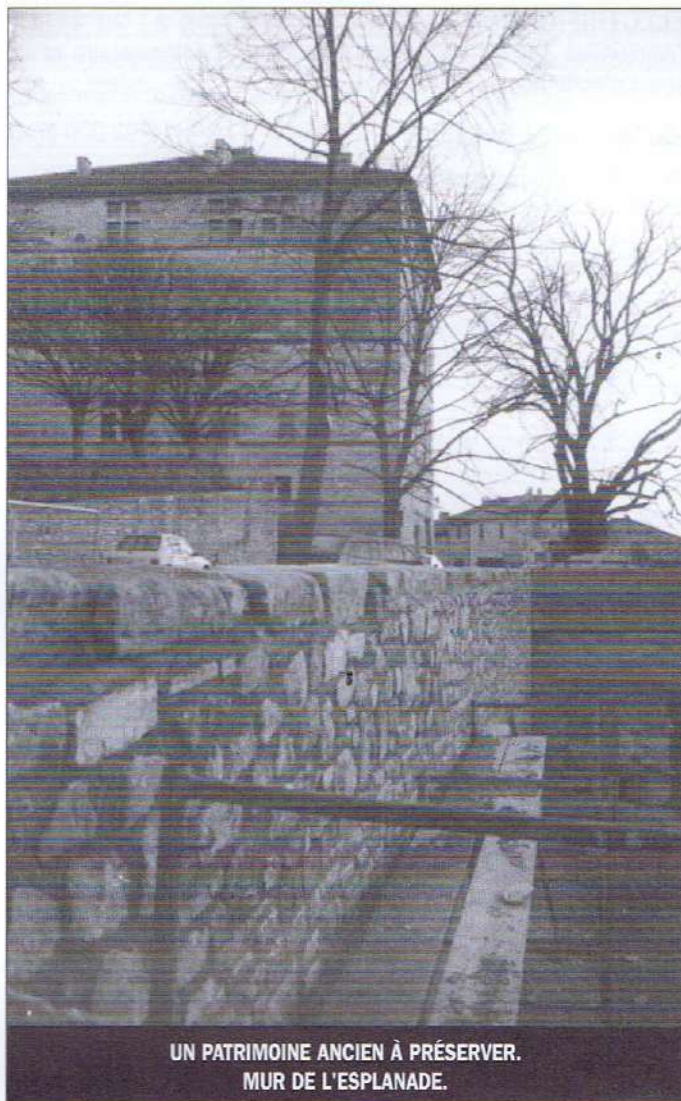
De nombreux travaux de voirie rurale, communale et agricole ont été réalisés ; le matériau de la carrière est précieux, adapté et efficace. Des négociations avec l'entreprise PELLET-CHEIREZY ont permis un coût raisonnable sur les chemins.

VOIRIE AGRICOLE :

- Chemin de Crête de Russargues, débouché route de Bagnols
- Chemin des Gavots ou Malibaud
- Chemin des Crottes Marican
- Chemin Planlong vers Roc-Fiel
- Chemin de Grézan à Roméjac
- Chemin de la Freyssinette



DES QUARTIERS QUI S'ÉQUIPENT EN CONFORT ET S'EMBELETTENT.
(ROCFIEL - RIEU)



UN PATRIMOINE ANCIEN À PRÉSERVER.
MUR DE L'ESPLANADE.

VOIRIE RURALE ET COMMUNALE :

Goudronnage

- Mas du Bac - Ribautes (participation de 25.000 F de Anselm KIEFFER)
- Trédoul
- Le Gourdon
- Le Jonquier
- Mas d'Uzac
- Montée du Château et chemin du Roc-Fiel
- Réfection partielle du chemin du Mazert et de Grézan

MUR DE L'ESPLANADE :

Reconstruction de la partie du mur écroulé suite aux grosses pluies : Coût 149.00 F T.T.C, subvention 30.000 F REGION.

Acquisition et pose de panneaux de signalisation : coût 6.000 F.

TRAVAUX

ELECTRIFICATION

Toujours un gros chantier pour un confort supplémentaire et un souci d'esthétique.

Montant des travaux réalisés : 1.393.000 F

Recettes correspondantes : Subventions 893.000 F

Récupération TVA 243.634 F



UN SUPERBE PANORAMA QU'IL FALLAIT NETTOYER.

Ces travaux ont consisté en :

- la mise en réseau discret du poste «Hôtel de Ville - Grand Rue» en façade avec renforcement Basse Tension.
- la démolition du transformateur route de Vallon



RUE DU BOUC. L'AÉRIEN A DISPARU.

PERMIS DE CONSTRUIRE 1995

Maison individuelle.....	8
Extension maison.....	1
Extension hôtel.....	1
Garage, atelier.....	4
Usine.....	1
Façade.....	4
Abri de jardin.....	5
Aménagement cuisine.....	1

- la construction et le raccordement Haute et Basse Tension du nouveau poste UC Lauzière pour alimenter la Maison de Retraite «SCI la Lauzière» en ticket jaune coût : 500.000 F.

- Alimentation quartier «La Chaze»
- Fin du programme mise en souterrain Haute Fontaine
- Pose de lanternes de styles : rue du Bouc et rue Dr Chevalier Lavaure
- Modernisation Eclairage Public : avenue Raoul Eyraud et avenue Jean Tassy en partie.

PAVAGE :

Grand Rue et rue de l'Abbé Roux

Les dossiers sont prêts depuis un an, mais il n'y a toujours pas de subventions pour la partie pavage.

TRAVAUX

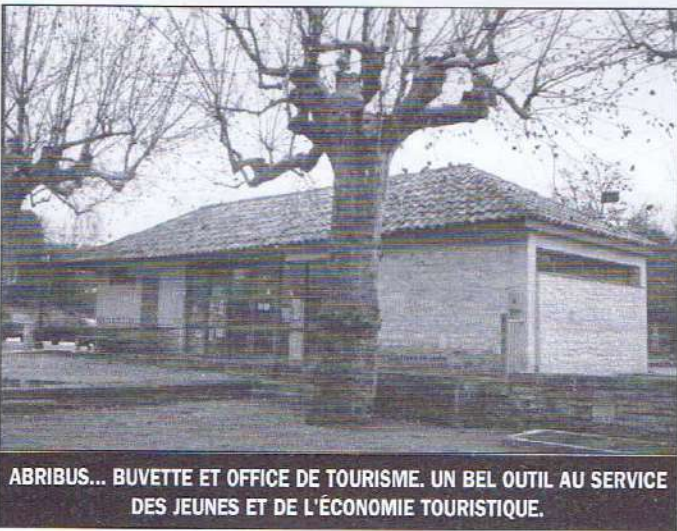
KIOSQUE DU TOURISME :

Opérationnel dès Pâques le nouveau bâtiment aux multiples vocations : une partie voyageurs (Abribus) servant également à accueillir le Comité d'Expansion lors des foires aux Antiquités, une partie Office de Tourisme abritant au-dessous local Comité des Fêtes et les Associations, fonctionne bien.

Coût du local : 520.000 F T.T.C.

BARJAC a une dette brute de 797 F/habitant, la moyenne départementale des communes de même catégorie est de 1.200 francs presque le double !

Bâtiment, ordinateurs, rues pavées... l'atout du tourisme sera encore mieux joué» devait dire E. CHAULET lors de l'inauguration.



ABRIBUS... BUVETTE ET OFFICE DE TOURISME. UN BEL OUTIL AU SERVICE DES JEUNES ET DE L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE.

SALLE DE LA BELLE EPOQUE :

En rez-de-chaussée du Château, aménagée par l'architecte Jean DEMARGERIE d'Avéjan.

Planchers et porte volets intérieurs en châtaignier, murs en pierres rejointoyées, plafond plein cintre : en bref un ensemble de grandes salles avec sanitaire et tisanerie.

Coût des travaux : 255.000 F T.T.C sur fonds propres !

Cela a permis le démarrage des travaux du restaurant scolaire et nos anciens de Barjac (et d'ailleurs) semblent s'y plaire tous les mercredis.



LOCAL DE "LA BELLE EPOQUE" INAUGURATION.

AMENAGEMENT DE VILLAGE

Cette année le fleurissement du village a été encore amélioré par l'installation de vasques dans la Grand Rue Jean Moulin, rue piétonne durant l'été dont l'étroitesse se prête bien à l'effet de vasques suspendues.

Des jeux d'enfants ont été installés dans le nouveau jardin.

RÉALISATIONS DES SERVICES DE LA VOIRIE

Construction d'un abri métallique, pour la récupération des boues à la station d'épuration.

Mur quartier du cornier.

Pose de buses et réalisations de fossés chemins de Ribautes et du Jonquier.

Aménagement du local sanitaire à l'annexe technique service de la voirie.

Aménagement des abords du vestiaire au Stade.

Aménagement Jardin Bertrand : escalier et barrière accès sur l'avenue Jean Tassy - mise en place nouveaux jeux d'enfants et bac à sable.

Fleurissement et Décorations d'une partie de la Grand Rue Jean Moulin - Pose de potences fleuries.

Aménagement appartement pour accueil d'un gendarme auxiliaire dans un logement école publique.



MUR DU CORNIER. C'EST CELUI D'EN HAUT QUI DOIT LE MUR.

RÉALISATIONS DES SERVICES DE LA VOIRIE



AMÉNAGEMENT DE "CANVIEN".

■ ENVIRONNEMENT

- **Encombrants** : ramassage à domicile, gratuit, sur simple inscription en Mairie.
- **Ordures Ménagères** : trois ramassages par semaine lundi, mercredi et vendredi dans l'agglomération ; une fois par semaine le mercredi dans les hameaux.
- **Collecte du verre** : 6 containers : 1 place Marcel Paul à côté du Centre de Secours - 1 HLM les Platanes - 1 HLM les Mûriers - 1 ex-camping du Pradet - 1 Rue du 19 mars - 1 Place du 8 mai.
- **Piles usagées** : mise en place d'une borne de collecte dans le hall de la Mairie au rez-de-chaussée.
- **Gravats et végétaux** : se renseigner en mairie pour obtenir l'autorisation de dépôt.

■ S.I.C.T.O.B.A.

(Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de la Basse Ardèche)

Un nouveau Président a remplacé Yves SERRES :
M. André MALBOS.

Deux élus représentent BARJAC :
Mme PELATANT est membre du bureau du SICTOBA.

Depuis 2 ans, le Syndicat est confronté à des problèmes d'évolution :

- certains habitants de GROSPIERRES admettent de moins en moins facilement la présence d'une telle décharge.

Il est vrai que la trituration de déchets de 52 communes laisse des monceaux de détrit et des "jus" polluant les ruisseaux environnants.

A ce titre, la commune de GROSPIERRES recevra une indemnisation annuelle.

- D'ici 2 ans, la décharge actuelle sera arrivée à saturation.

Le SICTOBA a fait effectuer des travaux et envisage de les poursuivre pour maintenir la décharge sur le site de GROSPIERRES et la mettre en conformité avec la nouvelle législation.



"CHAQUE ANNÉE DES EFFORTS RENOUVELÉS...
NOTRE CIMETIÈRE EST SUPERBE"

Toutes ces réalisations ont un coût qui est d'autant plus élevé que le traitement des ordures est plus performant et que leur volume augmente régulièrement.

La municipalité de BARJAC ne répercute pas entièrement la hausse du coût du traitement sur votre feuille d'impôts.

Cependant l'accroissement prévu du volume de nos poubelles pose un problème pour l'avenir.

Le SICTOBA a pour mission de gérer au moindre coût leur traitement et a, à cœur, de limiter la pollution qui en découle.

M. PELATANT



LE NOUVEAU BUREAU DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES.

LES ACHATS

SERVICES TECHNIQUES :

• 1 godet chargeur tracto-pelle	4.455 F
• Petit matériel Equipement du parc technique	7.090 F
• Agrandissement du Podium	23.127 F

OFFICE DU TOURISME :

• Matériel informatique	15.703 F
-------------------------	----------

MAIRIE :

• 1 poste complet informatique	23.058 F
• 1 aspirateur	1.495 F

VESTIAIRES DU STADE ET TENNIS :

• Tables et divers	4.400 F
--------------------	---------

2 HAUT-PARLEURS :	1.567 F
-------------------	---------

2 CONTAINERS A VERRE	13.212 F avec 6000 F de subvention
----------------------	---------------------------------------

1 CONTAINER PILES	1.870 F
-------------------	---------

3 EXTINCTEURS BATIMENTS	2.656 F
-------------------------	---------

LE PERSONNEL

TITULARISATION :

PASCAL JEAN-LOUIS TITULARISE EN DECEMBRE 1995

RECRUTEMENT :

LISLE MICHELLE, Agent d'entretien - 20h/semaine en Septembre 1995

CONTRAT EMPLOI SOLIDARITE : REMERCIEMENTS AUX PERSONNES EMPLOYEES SOUS CONTRAT EMPLOI SOLIDARITE QUI SE SONT SUCCEDEES DURANT L'ANNEE POUR PARTICIPER AU TRAVAIL COLLECTIF : AUX ECOLES, AU CENTRE AERE, A LA VOIRIE, AU SYNDICAT D'INITIATIVE :

Henri AMBLARD - Régis ALLIO - Isabelle BARBOSA - Fernand BARBOSA - André BRUGUIER - Yvan COURTIAL - Bettina DELIESSCHE - Gervais DESCOINGS - Josette FAUVEAUX - Isabelle IBANEZ - Nadège KERFYSER - Calogero MARASA - Dominique MIGNOT - Patricia NATONI - Nelly RAFFIN - Christophe SCARAMUS - Yannick SCARAMUS - Céline SAVOIE - Bruno SCHAEFFER - Sylvie TAULELLE - Jeannine TEISSIER - Marie-Rose VIVES

Dès la mise en place des contrats - emploi solidarité, la Municipalité avait souhaité que ces sommes importantes soient consacrées à la qualification des jeunes pour une véritable insertion professionnelle.

Le chômage est massif mais de plus en plus d'emplois sont tenus dans les communes, dans les écoles, les collèges, les hôpitaux par des CES. Ainsi, le SMIC est contourné à 2.800 F par mois, mais a-t-on un demi-logement, une demi-nourriture, une demi-vie ?

ETAT DES SUBVENTIONS ET PHOTOCOPIES

	SUBVENTIONS	PHOTOCOPIES
ASA ASSAINISSEMENT	30.000	
CCAS	30.000	
O.G.E.C	25.000 + 4.000 F pour les plafonds de la cantine	
COMITE DES FETES	35.000	1556
E.S.B	16.000 + subvention exceptionnelle 1.500 F	882
MUSIQUE + ECOLE	15.000 + congrès 16.000	1338
CHASSE	1.700	
CLUB BOULISTE	13.000	
CLUB 3 AGE	1.000	335
ANARC	250	
DEPORTES	2.250	1502
MUTILES	250	
FNACA	250	
MINEURS	3.000 congrès 1995	450
POMPIERS	5.000 + subvention exceptionnelle 1250 F	4464
EXPLOITANTS AGRICOLES	250	
MEDAILLES	250	
TENNIS CLUB	4.000	40
CHASSEURS SANGLIERS	250	150
SPELEO	250	38
ADMIR	250	
R.P.O	250	1235
UCIAPL	250	1030
UFAC	250	41
DANSE	250	
CAMSCI	250	171
SPORTS PLAISIRS	3.250	974
ESPOIR CYCLISTE NIMOIS		17.000
APE ECOLE PUBLIQUE	4.750 classe de découverte	3311
APE ECOLE PRIVEE	4.100 classe de découverte	900
EL TORINO	4.000	800
SYNDICAT D'INITIATIVE	7.600	13080
TOTAL	243.650	32.297

COMMISSION SCOLAIRE

■ COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION SCOLAIRE DU 21.12.95



AVENUE RAOUL HEYRAUD. FILATURE DEVIENT ÉCOLE QUI DEVIENT CUISINE...

PRÉSENTS :

M. CHAULET, M^{me} Brigitte COSTE, Michèle PELATANT, M. Hervé THIRIET (conseillers municipaux de BARJAC), MM. FLANDIN, RAFFIN et VILLE (Maire et Conseillers Municipaux de Saint Privat de Champclos), M^{me} BAYLE Directrice Ecole Publique, M. MAILLET Président des Parents d'Elèves Ecole Laïque - M^{me} SARRAZIN Directrice Ecole Privée, M. CESSENAT Président des Parents d'Elèves de l'Ecole Privée.

M. PILOD Jean-Michel, absent excusé.

La Commune de BESSAS n'était pas représentée.

Le Maire de BARJAC souhaite la bienvenue aux nouveaux élus et membres.

Il rappela l'objectif de cette commission (décision conjointe entre commune - écoute des besoins scolaires - transparence...)

Il rappela également que l'investissement en matière scolaire était à la charge de la seule Commune de BARJAC, qu'il est très important, au bénéfice des enfants, quelle que soit leur commune et qu'il garantit un confort de notre temps (ordinateurs - photocopieur - bibliothèque - plafonds et fenêtres cantine Château etc...).

BILAN FINANCIER 94/95 :

effectué par Brigitte COSTE 496.000 F pour 151 enfants scolarisés soit un coût enfant de 3.285 F - Rappel coût 93/94 : 3.576 F.

BESSAS : 9 enfants : 6 à l'école privée - 3 à l'école laïque

SAINT PRIVAT : 17 enfants : 11 à l'école laïque - 6 à l'école privée

Le Maire de BARJAC rappelle que dans ce coût sont exclus les investissements, la subvention OGEC (école privée) de 25.000 F.

Une interrogation : BESSAS limitera t-elle toujours sa participation à 2.000 F par enfant alors que le coût est de 3.576 F ?

RENTREE SCOLAIRE 95/96 :

140 enfants : école laïque : 84 - école privée : 56 ayant-droits.

BESSAS : 9 enfants : 8 à l'école privée - 1 à l'école laïque

ST PRIVAT : 15 enfants : 9 à l'école laïque - 6 à l'école privée.

DOTATION FOURNITURES SCOLAIRES :

elle reste fixée pour 1996/1997 à 280 F/enfant malgré l'augmentation de 2% de la TVA sur les fournitures, non récupérable par la commune.

CLASSE DE DECOUVERTE :

elle reste fixée à 175 F/enfant ou 230 F pour les séjours dans les centres gardois.

Chaque commune est responsable du versement de ces subventions auprès des associations de parents d'élèves, au prorata des enfants.

Un non versement pénaliserait les associations de parents d'élèves qui font l'avance.



TRAVAUX DU FUTUR RESTAURANT SCOLAIRE.

COMMISSION SCOLAIRE

CUISINE CENTRALE :

Les deux cantines actuelles sont "en sursis" en raison des nouvelles normes de sécurité et d'hygiène.

Le regroupement des moyens en un lieu central est gage de moindre coût. Il ouvre des perspectives pour un portage de repas en faveur des personnes âgées.

Les travaux ont donc commencé. Ils représentent un gros investissement incontournable, car il est à noter que cuisine ou pas, l'ancien local "Belle époque" s'effondrait, que les toitures étaient à refaire, etc...

Les modalités de fonctionnement sont en cours de réflexion au sein du Conseil qui entend pratiquer pour les enfants de Barjac un prix modeste. Dans le cadre d'un service public, la notion de "rentabilité" n'est pas le but.



REPAS DES PETITS À NOËL

BRIGITTE COSTE

JEAN-MICHEL PILOD



LA RENTRÉE 1995.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nouveau Bureau du C.C.A.S : 4 membres élus plus le Maire : Mlle LAGORSSE A - Mme COSTE B - M. BELIN S - M. RANC E - 4 membres non élus : Mme DUMAS A - Mme QUET T - M. MONTEIL G - Mme NERONI M .

Edouard CHAULET, Président a donné délégation à Mlle LAGORSSE Adjointe à l'aide sociale.

Le nouveau bureau du C.C.A.S s'est mis en place durant le second semestre de l'année.



LE CENTRE DE LOISIRS EN PARTANCE POUR "LA GRANDE BLEUE".

Il a repris les activités habituelles, en premier lieu :

le CENTRE DE LOISIRS qui, durant les mois de juillet et août compte de plus en plus de participants.

Comme chaque année les enfants ont eu droit aux diverses activités : piscine - poneys - escalade - spéléo etc... mais l'été 1995 a innové avec une promenade en mer offerte par M. et Mme HER, qu'ils en soient grandement remerciés.

Pour beaucoup, enfants ou accompagnateurs c'était une première et passionnante expérience, quelle joie ils ont éprouvé !



CLOTURE DE LA SEMAINE DES PERSONNES AGÉES.

Le C.C.A.S anime également la «Semaine Bleue» qui convie les personnes âgées et moins âgées du Canton à diverses activités durant la semaine.

Pour ce qui concerne BARJAC, une conférence sur la diététique animée par Mme GUYONNAUD a été très appréciée.

La clôture de la semaine s'est déroulée le Dimanche avec un divertissement Folklorique, danses et chants (c'était une première !) par le groupe « ESCOLO D'ARGENCO » de Fourques.

La fin d'année a vu le traditionnel «REPAS DES AINES» offert aux personnes âgées de plus de 65 ans.

Les convives sont de plus en plus nombreux, la joie et l'amitié toujours au rendez-vous.

Cette année, le repas confectionné par le Restaurant du Centre et animé par le groupe RECREATION a connu un vif succès.

Les personnes n'ayant pas participé au repas ont reçu à leur domicile la visite des bénévoles du C.C.A.S leur apportant un colis.

Les personnes de Barjac résidant en Maison de Retraite ont été visitées y compris celles de la résidence Saint Laurent dont c'est la première année de fonctionnement.



CONFÉRENCE DE MME GUYONNAUD SUR L'ALIMENTATION.

Les jeunes Barjacois effectuant leur service militaire ont reçu un mandat de fin d'année (500 F).

Les membres du CCAS sont bien conscients que 1996 sera une année sombre pour beaucoup, d'où la nécessité de renforcer et d'étendre les activités.

"Nous voulons être à l'écoute de tous et être disponibles pour les personnes en difficultés, jeunes, chômeurs en fin de droit, aide à l'insertion, intervention auprès des administrations, établissement d'un C.V., remplir un formulaire.

Le Centre Communal d'Action Sociale a la volonté de servir."

AIDE SOCIALE

FORME D'AIDE	1991	1992	1993	1994	1995
Aide médicale					
• bénéficiaires soins à domicile	8	8	9	28	36
• hospitalisations	4	4	2	4	11
Placement					
• hospices, maisons de retraite ou autres établissements pour personnes âgées et infirmes de plus de 60 ans	7	7	2	1	2
Hébergement en foyer annexe CAT	1	1	1	1	1
Hébergement (infirmes de - 60 ans)	2	1	1	1	1
Aide ménagère	10	12	14	15	15
Allocations compensatrices	13	17	17	16	16
Assurance personnelle	2	1	2	—	—
Assurance personnelle RMI (couverture sociale)	—	—	2	5	5
RMI	13	11	14	16	27

total des bénéficiaires

L'ensemble de ces dossiers sert de base de calcul pour fixer le contingent communal que la commune verse chaque année au département.

1990 168 602 F

1991 188 851 F

1992 210 569 F

1993 217 960 F

1994 280 210 F

1995 317 898 F

Les difficultés des gens augmentent et ce ne sont ni les communes, ni les départements qui les ont créées mais une politique globale d'exclusion. Pourtant ils doivent en assumer la charge !

RENDEZ-VOUS... DE LA COMMISSION CULTURELLE

FEVRIER :	17	CONTEUR : JEAN GUERS
MARS :	30	LES RENES - HUMOUR
AVRIL :	5 au 12	CONCOURS PHOTO - Thème : "L'HUMOUR"
	27	THEATRE LA TROUPE "L'ALBATROS" Pièce : Le Colis
MAI :	25	BLUES IRLANDAIS - Groupe "HOME COOKING"
JUIN :	21	FETE DE LA MUSIQUE
JUILLET :		FESTIVAL CHANSON FRANCAISE "CHANSON DE PAROLES"
	25	BRUNO RUIZ et GILLES SERVAT
	26	le groupe "ELLES" et GILBERT LAFAILLE
	27	MAMA BEA chante FERRE avec JEAN VASCA - JOFROI ET PIERRE SOYET
		EXPOSITION DE PEINTURES AU CHATEAU

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale a beaucoup développé ses activités pendant l'année 1995. Sur le fonds de lecture elle a reçu en dons 132 ouvrages et en a acheté 56.

En ce qui concerne les lecteurs elle en a inscrit 10 nouveaux. Quant au personnel bénévole qui est à votre entière disposition, son nombre a plus que doublé, en 1994 il y avait 3 personnes pour recevoir les lecteurs adultes et 3 personnes pour s'occuper des enfants, maintenant il y a 6 personnes pour assurer les permanences pour

adultes les mardis de 17 à 19 heures et les jeudis de 14 à 16 heures ; il y a 8 jeunes femmes se dévouant pour faire connaître aimer la lecture aux enfants tous les samedis en période scolaire de 10 heures à midi.

L'équipe de la bibliothèque serait heureuse si les Barjacois se rappelaient la phrase de Montesquieu : « Je n'ai jamais eu d'ennui quel qu'il soit qu'une heure de lecture ne m'ait ôtée ».

Programme des

JANVIER

- 13 et 14 Salon de la carte postale (comité d'expansion)
- Samedi 20 Loto (Amicale des Sapeurs Pompiers)
- Samedi 27 Loto (FNACA)

FEVRIER

- Vendredi 2 Concours de Belote (APE Ecole Publique)
- Dimanche 4 Loto (APE Ecole du Château)
- Dimanche 11 Loto (Cantine Ecole Publique)
- Samedi 17 Conteur Cévenol Joan GUERS (Commission Culturelle)
- Dimanche 25 Loto (Conseil Economique de la Paroisse)

MARS

- Samedi 9 Repas du Foot (E.S.B.)
- Dimanche 24 Carnaval (Comité des Fêtes)
- Samedi 30 "Dédé en bulles" Spectacle "Les Renés" (Commission Culturelle)

AVRIL

- Vendredi 5 Vernissage Concours Photo (Commission Culturelle)
- Du 5 au 12 Exposition des photos (Commission Culturelle)
- Samedi 6 Bal (El Torino)
- Du 4 au 8 Foire aux Antiquités (Comité d'Expansion)
- Samedi 13 Repas (APE Ecole Publique)
- Samedi 27 Théâtre la troupe "Albatros" Pièce : le Colis (Commission Culturelle)
- Dimanche 28 Journée de la déportation (FNDIRP)

MAI

- Samedi 1^{er} 9e Rallye touristique (R.P.O.)
- Samedi 4 Bal du Muguet (Comité des Fêtes)
- Du 15 au 20 Exposition de peinture (Sport Plaisir)

Festivités 1996

M A I

- Samedi 18 Foire aux greniers (U.C.I.A.P.L.)
- Samedi 25 Blues irlandais - Groupe "Home Cooking" (Commission Culturelle)
- Samedi 25 Méchoui du foot (E.S.B.)

J U I N

- Samedi 1^{er} Bal (El Torino)
- 9 et 10 Fête école du Château
- Dimanche 16 Grand Prix Cycliste "Espoir Cycliste Nîmois"
- Vendredi 21 Fête de la Musique (Comité des Fêtes - Commission Culturelle)
- 22 et 23 Fête Ecole Publique
Exposition peinture et sculpture (Forum des Arts)

J U I L L E T

- Samedi 13 Bal (Comité des Fêtes)
- Du 7 au 15 Exposition peinture Gérard DUFOUR (Commission Culturelle)
- Du 19 au 22 Fête votive (Comité des Fêtes)
- Du 18 au 28 Exposition Médiathèque autour de la chanson (Chant libre)
- 25, 26 et 27 Festival "Chanson de parole" (Chant libre)

A O U T

- 3 et 4 Week-end taurin (El Torino)
- Du 14 au 18 Foire aux Antiquités (Comité d'Expansion)
- à déterminer Tournoi Senior Football (E.S.B.)

O C T O B R E

- Samedi 12 Bal des Vendanges (Comité des Fêtes)
- Samedi 19 Course Cycliste (Amicale des Sapeurs Pompiers)

D E C E M B R E

- Mardi 31 Réveillon de la St Sylvestre (Comité des Fêtes)

COMMISSION CULTURELLE

La commission culturelle réunit 4 Conseillers Municipaux : Jean-Michel PILOD, Jean TALOUARN, Brigitte COSTE, Michèle PELATANT et le Maire Edouard CHAULET.

Une quinzaine de membres non élus participent à l'élaboration et à l'organisation des activités de la commission.

Tout au long de l'année, la commission vous a proposé :



CHORALE "LUCIEN BASS" AVEC LA PARTICIPATION DES ENFANTS EN L'ÉGLISE ST LAURENT.

- le 25 janvier : Spectacle de « Dédé en bulles »
- le 25 février : Soirée théâtre autour de GIONO avec le « Dormeur Eveillé »
- le 23 mars : Chorale « Ecoute et Voix » à l'église avec la participation des enfants
- le 29 avril : un groupe polyphonique à capella « Vocapellades »
- le 15 juillet : JOFROI et une équipe d'artistes barjacois mimant, jouant, chantant avec lui.
- le 29 juillet : Chrysalide - spectacle de danse contemporaine
- le 9 août : concert flûte de pan avec « Samara »



PRÉPARATION AU SPECTACLE DE JOFROI. EN AVANT POUR LE 2^e FESTIVAL DE "CHANSONS DE PAROLES"

- le 17 août : dans le cadre du Festival en Cévennes, récital à l'église

- le 27 octobre : « Shqiponja » Musiques et chants albanais

La commission culturelle organise d'autre part des expositions :

- à Pâques : exposition et concours photo

- en été : 3 expositions pour 4 artistes, très variées se sont succédées au Château :

ZIPPER et Monique BAZENET - JO DUNCAN en Juillet

ZLOTYKAMIEN en Août.

Remerciements à ces artistes qui, enchantés par le cadre et l'accueil ont fait don à la Commune d'une de leurs oeuvres.

L'aquarelle de Jo DUNCAN a été tiré au sort parmi les personnes ayant assuré le gardiennage des expos.

Les séances de cinéma ont su fidéliser le public.

Du fait des travaux à l'ancienne salle des fêtes, la commission a transféré les séances au Château. Financièrement, le Conseil Municipal a voté un budget de 120.000 F pour la culture.

Le comité départemental de la culture a voulu encourager les activités de la commission culturelle et lui a alloué une subvention de 10.000 F.



VERNISSAGE EXPOSITION DUNCAN - JUILLET

Jean-Michel PILOD a quitté la présidence de la commission, remplacé par Michèle PELATANT.

Au cours des 6 dernières années, il s'est entouré d'une dynamique qui a le désir de faire vivre BARJAC, en proposant des activités culturelles diverses dont le niveau nous vaut une notoriété départementale : "A BARJAC, il se passe toujours quelque chose" entend on dire.

La commission culturelle espère avoir contribué à l'animation du village.

Que tous ses membres, anciens et nouveaux, trouvent ici, nos sincères remerciements et notre désir de poursuivre la route avec eux.

MICHELE PELATANT

CENTRE DE SECOURS



LE NOUVEAU GARAGE BIEN GARNI...

Au cours de l'année 1995, le personnel professionnel et volontaire a effectué 750 interventions.

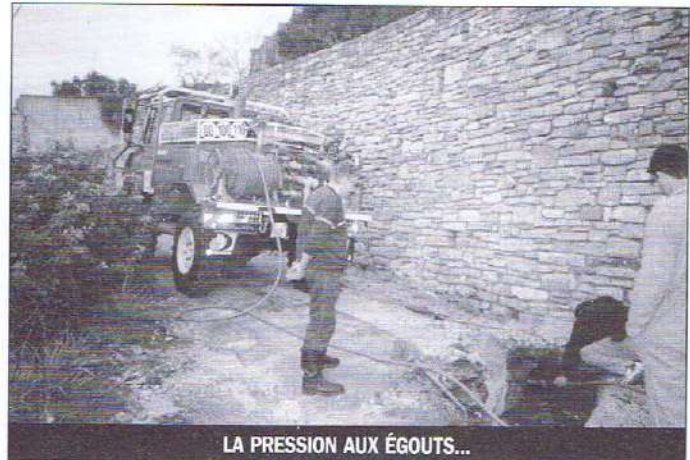
Les plus marquantes :

Août : Feux de forêts à SERVIERS (200 ha)

Octobre : Feu de poulailler à BARJAC

Novembre : Inondation ANDUZE-SUMENE

L'extension du centre de secours est une belle réalisation qui correspond tout à fait aux besoins et à la mission des pompiers, elle s'inscrit dans le cadre d'amélioration du service public : ouverture



LA PRESSION AUX ÉGOUTS...

du Centre 24 H/24H, efficacité et modernité.

Le parc véhicules s'accroît : un camion citerne feux de forêts léger Mercedes - un véhicule première intervention IVECO.

Une section cadet est née, animée par le caporal DIVOL Bruno, à ce jour 6 stagiaires : Henri BASTIDE - Mickael NAVARRO - Marc RAOUX - Nicolas SAINT ETIENNE - Grégory HILAIRE et Julien MARQUEZ.

Evolution des locaux : aménagement d'une chambre pour le stationnaire de nuit.

ERIC RANC

LA COMMISSION DES FOIRES ET MARCHES

La contribution à l'occupation du territoire municipal par les marchés du vendredi matin et par les foires aux antiquités de Pâques et du 15 Août, représente pour le budget municipal 1995 un apport de 334.000 francs. Ce n'est qu'une ligne au budget de la Commune, mais elle est particulièrement intéressante puisque la somme est de provenance extérieure aux porte-monnaie barjacois.

C'est aussi à partir du printemps une image tonique de la bonne santé du village. Semaine après semaine le flot des visiteurs s'amplifie. La place Charles Guynet, les places et rue alentours s'animent dès sept heures le matin par l'arrivée des marchands «non sédentaires» qui occupent et préparent leur emplacement, prêts à accueillir leurs clients. Les premiers sont des habitués et puis bientôt se mêlent les touristes qui viennent en famille, de tous les pays, les appareils photos sont sortis et les points stratégiques sont occupés, caméscopes au poing. La pellicule fixe tous ces chatolements de couleurs, les contrastes bigarrés de cette foule où on peut distinguer les nombreuses langues étrangères qui se mêlent au français d'ici avec son bel accent d'Oc. La bonne humeur est de règle et le soleil prodigue ses chauds rayons qui ne réussissent cependant pas à traverser l'épais feuillage des vieux platanes du Jeu de Ballon.

Certes, la pellicule conservera les souvenirs, ceux que l'on se montrera rentré chez soi, mais les visiteurs n'oublieront pas tous ces parfums, ces senteurs où s'entremêlent les odeurs des fruits frais et des innombrables arômes des herbes et des épices.

Oui, le marché c'est cela et tout semble aller de soi. Cependant,

comme tout ce qui est simple et habituel, il a fallu bien le préparer. Cet hiver, les responsables municipaux ont réuni en mairie les marchands, les ont écoutés, ont tiré des enseignements pour établir un petit règlement pour que tout s'enchaîne bien en saison.

Les employés municipaux doivent à l'avance préparer les emplacements, mettre en place les barrières. Bien que contraignant, le marché installé pour la première fois rue Chaillot a été un succès et l'expérience sera reconduite, la nouvelle déviation permet au village de mieux s'épanouir dans son marché piétonnier, un plan de circulation est à étudier pour les vendredi d'été. Les nouveaux parkings au pied du village, en cours de réalisation, devront faire l'objet d'une importante signalétique pour indiquer leur accès. Le parking en bas de la Lisette sera revu pour accueillir un plus grand nombre de véhicules et dans de meilleures conditions. Dès le mois d'avril, toute cette logistique mise en place ensemble, placier et élus délégués, seront sur place les premiers pour que ce travail bien préparé soit efficace sur le terrain. Quand le marché est terminé vers 13 h 30, l'équipe des employés municipaux est déjà au travail, la déchetterie de Gros-pierre ferme à 16 heures, le temps est compté pour faire place nette et transporter les ordures mises en sac. Et puis, il faut aussi que nos champions locaux de pétanque retrouvent leur terrain de prédilection. Ce marché du vendredi à Barjac est maintenant devenu un lieu touristique incontournable, tous les bourgs et villes alentours nous l'environnent, en cela aussi, l'équipe municipale a démontré son efficacité.

JEAN TALOUARN JACQUES ALLIO

BARJAC VILLE SPORTIVE

Les chiffres parlent : 595 adhérents évoluent dans une dizaine d'associations sportives.

C'est dire l'importance que représente le sport dans notre village qui ne compte que 1381 habitants : 40450 F de subventions versées en 1995 traduisent toute l'attention et l'encouragement que porte la commune envers ces associations.

De part ses aides financières, la municipalité se doit de soutenir ces activités, mais se doit également de mettre l'accent sur l'important, l'indispensable sens du bénévolat qui anime les principaux membres des différentes disciplines.

Mesdames, messieurs, soyez-en remerciés.

A chacun d'entre nous d'inculquer ce sens sans lequel aucune vie associative ne pourrait naître ou pour le moins survivre.

Le début de l'année 95 a été marqué par l'inauguration du complexe sportif «Pierre PASCAL».

Outre la nécessité d'un tel bâtiment, le succès indéniable de sa réalisation est le fruit d'une concertation des élus avec les membres de l'ESB et du Tennis Club ainsi que d'une étude sérieuse effectuée par l'architecte M. MERCIER.

Son architecture plaisante, allée à sa fonctionnalité font que beaucoup nous l'envient.

A l'issue de cette journée et en présence de nombreuses personnalités, deux jeunes sportifs que sont Stéphane SARRAZIN et Laetitia BELIN se sont vus remettre la médaille de citoyen d'honneur de la ville de Barjac pour leurs résultats obtenus dans des disciplines très difficiles que sont le sport automobile et la gymnastique.

A noter que la municipalité a poursuivi son effort en prenant à sa charge le nettoyage de ces locaux et ce 2 fois par semaine.

La responsabilité et la bienveillance de chacun sont gages de propreté et de longévité de ces lieux.

Quant aux anciens vestiaires, ils servent de rangement pour du matériel sportif.

Une tondeuse et un canon d'arrosage sont mis à disposition par la municipalité afin d'entretenir la pelouse.

L'aménagement et l'entretien des espaces verts (plantations, ensemencement, taille, désherbage...) sont assurés par les employés municipaux.

PROJET 96 : Eclairage tennis

SYLVAIN BELIN

AMICAL CLUB BOULISTE BARJACOIS

L'A.C Bouliste Barjacois avec un effectif de 78 licenciés est actuellement le deuxième club du 7ème secteur. La Boule dorée de BESSEGES étant avec ses 148 membres l'un des plus grands clubs de la région.

Si l'effectif est important, c'est celui des jeunes qu'il convient d'améliorer car ce sont eux qui cette année ont fait une très brillante saison, jugez-en par vous même :

- en Cadets : COLIN Jérôme - GAGNE Fabien et GONZALES, sont champions du 7ème Secteur.

- chez les Minimes : CHEYREZY Thomas - GARRIGUES Damien - RASTOLL Stéphan sont finalistes du championnat du 7ème secteur - Finaliste du championnat du Gard et DEMI-FINALISTE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE.

Voilà des titres qui font plaisir à remporter et qui font honneur aux clubs, comme au secteur qu'ils ont brillamment représenté.

Ne pas oublier l'équipe FOUR - FOUR - BRIAND qui en minimes, puis en cadets a fait honneur à son club. L'avenir de la Pétanque semble bien assuré.

BRAVO les jeunes et merci à tous les bénévoles qui au club comme au 7ème secteur s'occupent avec générosité et compétence de l'avenir de ces enfants. Merci aussi aux parents et aux amis qui viennent les encourager.



VESTIAIRES "PIERRE PASCAL". FINANCÉS AVEC L'AIDE DE LA RÉGION ET, IN EXTREMIS, PAR LE DÉPARTEMENT, SUR INTERVENTION EXPRESSE DE M. PATRICK MALAVIEILLE.

BARJAC VILLE SPORTIVE

Chez les SENIORS il convient de signaler que la Triplette VILLE-VILLE-QUET a participé cette année au CHAMPIONNAT DU GARD.

Un bilan satisfaisant qui fait honneur à tous les membres du Club à tous les dirigeants, mais aussi à la ville de BARJAC.

PIERRE PASCAL

■ CYCLISME

BARJAC fut la première étape du Tour du Gard 95. En 96, nous accueillerons le Grand Prix Cycliste du Gard FSC GT

■ NIHON BU JITSU

Nous constatons avec plaisir que ce sport fait de plus en plus d'adeptes.

L'augmentation des licenciés reflète un certain engouement pour les arts martiaux.

Le sérieux et le dynamisme qui règnent dans cette discipline ne sont pas étrangers à ce phénomène.

Nous conviendrons que la salle située sous le château dans laquelle se pratique ce sport devient quelque peu exiguë.

D'autres sports deviennent très populaires dans notre cité.

Le YOGA, le tennis de table, la danse, la gymnastique volontaire développés par «Sport Plaisir», la randonnée par RPO, la chasse, font l'objet d'une attention toute particulière.

En ce qui nous concerne, nous contribuerons à la promotion et à la valorisation de ces disciplines en toute équité.

SYLVAIN BELIN

DISTINCTIONS

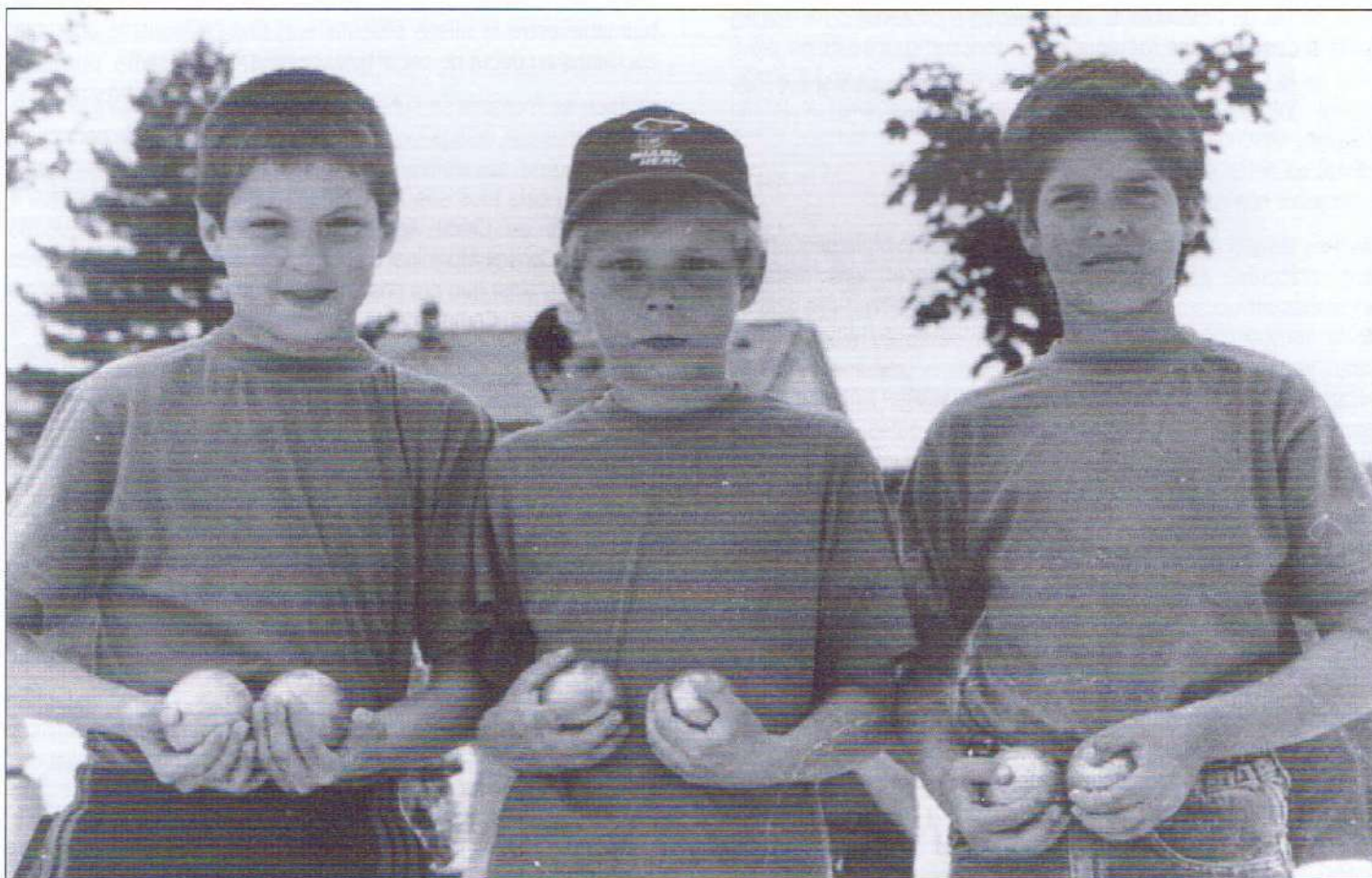
*Equipe Minimes de Pétanque : RASTOLL Stéphan
CHEYREZY Thomas et GARRIGUES Damien : demi-finaliste CHAMPIONNAT DE FRANCE

*JEAN-MICHEL ANDRE : Photographe - Lauréat
du Prix AGFA Caméra international

*FERNAND HILAIRE : Président du CAMSCI
obtient la ceinture noire de Ni Hon-Bu-Jitsu

*MAGUY CHAULET Epouse PICHAVANT : Récipiendaire
des Palmes Académiques

*GIRAUDON Paul, Légion d'Honneur



THOMAS - DAMIEN - STÉPHAN

LE TOURISME

Depuis plusieurs années le tourisme qui se pratique dans ce que l'on a coutume d'appeler un peu péjorativement «l'arrière pays» se révèle un tourisme particulièrement attachant.

Contrairement à ce que l'on constate sur le littoral, ici, le vacancier n'est pas avide de baignades, de « bronzette», il aime découvrir nos sites naturels, nos monuments, nos châteaux, vieilles rues aux portes renaissance, autant de témoins d'époques différentes qui rendent ce tourisme curieux de notre histoire et de son évolution jusqu'à aujourd'hui. Que notre village ait une vie toute l'année, rythmée par les saisons et les traditions, le touriste le ressent comme un gage du sérieux des gens d'ici. Des gens qui savent accueillir, qui aiment faire partager leurs moments de bonheur : carnaval, fête votive, expositions, événements culturels.

La municipalité considère le tourisme comme vecteur économique de première importance. Les options budgétaires choisies l'ont été avec le souci de favoriser l'accroissement de la qualité de l'accueil. Ainsi en est de l'exemplarité de la station d'épuration : la municipalité a demandé une réévaluation en fonction de l'évolution prévisible de la capacité d'accueil touristique du village. Quand il a fallu refaire l'infrastructure de tous les réseaux souterrains de la rue Salavas, devenus hors d'usage, le revêtement de surface a été décidé en petits pavés. Les touristes ont trouvé un nouveau plaisir à parcourir nos ruelles.

Avec les travaux de réhabilitation des façades en jointoiment affleurant, préconisé par les «Bâtiments de France», nos maisons anciennes retrouvent une nouvelle vie. L'aménagement des abords de la nouvelle déviation, ronds-points et délaissés arborés, nouveaux parkings paysagers avec accès piétonniers vers le centre du village seront autant d'incitations à visiter le village. Nous pourrions encore citer les «mises en réseau discret» des lignes électriques et téléphoniques. Le patrimoine ancien n'est pas un musée, il ne s'apprécie que s'il est utilisé, s'il vit. Ainsi en est-il du château, de sa grande salle des fêtes et de ses trois salles rénovées où s'y succèdent événements festifs mais aussi expositions de peintures, de photos, de concerts et de toutes les expressions culturelles qui ont ici «Droit de Cité».

Toutes ces infrastructures réalisées ou en cours de l'être, il n'en reste que le moteur de la promotion touristique est le Syndicat d'Initiative, l'obstination du Président M. DIVOL a fait qu'il acquiert le nom «d'Office de Tourisme» avec une étoile prenant ainsi rang sur tous les documents touristiques internationaux. Mais celui-ci était paralysé dans son kiosque étroit, asphyxié par la non-fonctionnalité du lieu, lieu qu'il lui fallait, de surplus, quitter pendant les foires aux antiquités. En dépit de ces mauvaises conditions, le bureau, une véritable équipe autour de son président regroupait de plus en plus



d'adhérents, pratiquement tous les commerçants, également tous les campings de Barjac, et des autres villages du canton et des cantons limitrophes, les loueurs de chambres d'hôtes ou de gîtes.

Près de cent vingt participants en 1995, plus de vingt mille passages à l'office de touristes étrangers et Français ! La municipalité n'a pas voulu rester insensible à une dynamique qui n'a guère d'équivalent dans le département. La construction d'un ensemble architectural

intègre trois fonctions : en premier lieu, un office de tourisme moderne, un Atribus fermé, accueillant les élèves du secondaire, attendant leur car, les protégeant des intempéries et enfin l'aménagement du dessous du bâtiment qui permet d'accueillir le Comité des Fêtes qui organise des animations dans le village.

C'est pratiquement sur fonds propres de la commune que ce bel ensemble bien intégré au site a été réalisé.

Dans son nouveau local, l'Office de Tourisme est l'interface incontournable entre le village sédentaire et tout ce tourisme que nous décrivions au début de cet article, comme «intéressant».

L'Office de Tourisme se substituant aux banques pendant le week-end, exerce une délégation de change du Crédit Agricole pour changer de l'argent aux visiteurs étrangers. Depuis fin 1990, le bureau, suivant en cela tous ses adhérents réclame aux banques et particulièrement au Crédit Agricole un Distributeur Automatique de Billets. Le Conseil Municipal a soutenu par des vœux adoptés après délibération ainsi que par des actions directes l'Office de Tourisme et l'Union des Commerçants, Artisans et Professions Libérales (UCIAPL) et cela à plusieurs reprises, une avancée s'est produite puisque la banque a acheté deux immeubles pour s'étendre.

Nous continuerons à appuyer toutes les actions menées par l'Office de Tourisme avec les commerçants, les campings et les loueurs afin que leur action conjuguée aboutisse à l'implantation d'un Distributeur Automatique de Billets.

Améliorer les infrastructures, faciliter et aider au bon fonctionnement des associations favorisant la qualité de l'accueil, vérifier le bon emploi des subventions (donc des fonds publics) et cela sans immixtion dans la vie associative, telle a été et sera le comportement de la municipalité.

Les objectifs 1995 du Conseil Municipal ont été largement réalisés et en dépit des désengagements de l'état, de l'alourdissement des charges de la partie sociale.

ETAT CIVIL 1995

■ NAISSANCES

BELLIL Sabrina, née le 24/03/95 à ALES
BENEVENT Mathilde, née le 22/04/95 à BAGNOLS/CEZE
COSNARD Yohan Noël, né le 25/12/95 à MONTPELLIER
DE VILLIERS DE L'ISLE ADAM Angéline Franca Renée,
née le 06/06/95 à ALES
DIVOL Valentin Jean, né le 22/10/95 à ALES
GAGNE Marine Audrey Raymonde, née le 29/11/95 à ALES
GILLES Théo, né le 27/11/95 à ALES
LAVIE Solène Florence, née le 16/08/95 à AUBENAS
M'RAH Sarah, née le 20/01/95 à ALES
PEANO Marie Angélique Laura, née le 15/02/95 à ALES
PEANO Sara Rachel Julia, née le 15/02/95 à ALES
PODKOWSKA Emilie Colette Francine, née le 26/09/95 à ALES
THOULOUBE Lucas Gabriel, né le 22/11/95 à ALES

■ MARIAGES

RICHARD Jacky Maurice Francesco Carmelo
et FAUVEAUX Patricia Isabelle
le 19/08/95
VIGNAT Remi Joseph Jean Louis
et HILAIRE Céline Marie-Thérèse Aline
le 02/12/95

■ DECES

ARLAUD Christophe Henri Albert,
le 03/07/95 à MONTPELLIER
AYMARD Paulette Marie veuve PRAT,
le 04/01/95 à BAGNOLS/CEZE
BAEHLER Léontine Lucienne Juliette veuve AUGIER,
le 24/04/95 à ALES
BOULEY Roger Henri Louis,
le 30/05/95 à BARJAC - Le Cornier
BRINK Albert Lucas,
le 28/05/95 à BARJAC - La Viste

CASTANEDO Angelès Epouse BERNARD,
le 24/07/95 à ALES
CHARLETY François Charles Antoine,
le 25/02/95 à ALES
CLEMENT Louis Henri Jean,
le 20/12/95 à ALES
DELAVAL Simone Juliette Marguerite Veuve PAPIN,
(Résidence St Laurent), le 07/12/95 à ALES
DIVOL Léonie Malvina Augustine veuve BERTRAND,
le 04/05/95 à BAGNOLS/CEZE
DONNEE René,
le 30/10/95 à ALES
DUBOIS Antoinette Albertine Veuve CAFFAREL,
le 05/12/95 à BARJAC - Résidence St Laurent
FAYARD Michelle Epouse NAVES,
le 01/08/95 à MONTPELLIER
FLANGUY Marthe Clémentine Jeanne Epouse PASCAL,
le 12/01/95 à ALES
GAUTHIER Fernand Henri,
le 20/02/95 à SAINT-AMBROIX
LACROIX Camille Marcellin,
le 17/01/95 à CASTELNAU-LE-LEZ
LAURENT Lucienne Augusta Marie Veuve BRAHIC,
le 03/01/95 à ALES
MANIFACIER Paul Emile,
le 12/10/95 à BARJAC - HLM Les Platanes
MEZIANI Mourad,
le 28/07/95 à BARJAC - Rue de l'Abbé Roux
TAULELLE Jeanne Marie Louise,
le 22/08/95 à BARJAC - Rue St Michel
THIBON Louis Alexandre,
le 27/06/95 à NIMES
VILLE Fernand Emile,
le 04/08/95 à BARJAC - Place de la Liberté
VINCENT Marie-Louise Veuve LAUZEN,
le 12/05/95 à MOLIERES-SUR-CEZE
ZAMPA Léon Jules René,
le 02/09/95 à BARJAC - Résidence ST Laurent

CIToyENS D'HONNEUR 95...

■ M^{ME} CAMBASSEDES

Mme CAMBASSEDES a accepté de recevoir la médaille de Citoyen d'Honneur de Barjac au nom de l'école publique et de l'équipe enseignante qui l'a accompagnée depuis 11 ans.

Elle a débuté sa carrière d'institutrice en Octobre 1958 en Algérie dans le cadre du plan de scolarisation gouvernement français jusqu'en juin 1962, puis elle fut nommée dans les Pyrénées Orientales de 65 à 67, en Haute Garonne de 67 à 76 où elle accompagne son mari pharmacien.

Ensuite elle fut affectée dans le Gard, à ROBIAC Le Buis de 76 à 79, à l'école d'Allègre Auzon de 79 à 83 et enfin à l'école de BARJAC en septembre 83.

Son dévouement, son sens des responsabilités et son engagement la font respecter et apprécier de ses collègues et des élèves.

À l'école de Barjac, elle s'est occupée des Cours Moyens, période transitoire entre le primaire et le secondaire et s'est efforcée au mieux de les préparer à cette étape.

Aux côtés de l'Association des Parents d'Elèves et des Enseignants, elle s'est battue pour obtenir des subventions du Conseil Général pour les classes de découverte, obtenues en 1984, et a souvent proposé des déplacements riches en découvertes et enseignements (Dourbie, l'Espérou, Paris).

L'école a toujours été, depuis le début de notre mandat, la priorité des priorités.

Après des restaurations externes et internes des bâtiments, nous avons participé à l'achat de matériels pédagogiques, ordinateurs et augmenté les moyens de l'école pour répondre aux besoins et aux projets très nombreux des enseignants.

Mme CAMBASSEDES, devenue Directrice en 90 en succédant à M. GUILLERMONT nous a souvent témoigné de gratitude sur les efforts de la Municipalité.

Sa carrière d'enseignante se termine en ce début d'année, des problèmes de santé l'avaient cependant arrêtée depuis quelques mois.

Je lui souhaite une retraite riche et longue et lui remet cette médaille pour son travail et son investissement au sein de l'équipe enseignante et des parents d'élèves.

JEAN-MICHEL PILOD

■ ANDRE JEAN-MICHEL

Il m'est confié le rôle de présenter Jean Michel ANDRE.

C'est une chose que je fais très volontiers ; bien que je pense que Jean Michel aurait préféré une jeune et charmante jeune femme.

Jean-Michel ANDRE est né en 1959 à ALES son père était agent S.N.C.F. Autodidacte dans la photo à partir de 1981.

Il arrive le 15 février 1983 dans un village couvert de neige.

Il découvre ainsi BARJAC avec sa beauté lumineuse sous son blanc manteau... et son absence de photographe.

Il décide de s'installer.

En plus de son rôle d'artisan photographe au service de la clientèle Barjacoise, il cultive un vrai talent d'artiste et apporte une aide précieuse et efficace aux concours photos organisés par la Municipalité qui tiendra sa 5^{ème} Edition ce printemps avec un thème par année : 1^{ère} année LA PIERRE - 2^{ème} année PORTRAITS - 3^{ème} année L'EAU - 4^{ème} année BARJAC INSOLITE et cette année LE TRAVAIL (vaste champ d'investigation pour les photographes).

Il a fait sur BARJAC une série de splendides photos - BARJAC sous la neige - BARJAC Illuminé lors des spectacles «Lumières de Pierres» - La Foire Aux Antiquités et bien sûr les plus beaux coins de notre Patrimoine Architectural.

Sans oublier les photos du carnaval et du repas des aînés.

Des photos de BARJAC sont exposés à PARIS au Parc des Expos Galerie les Images.

J.M ANDRE a fait des expos personnelles d'abord à BARJAC, UZES, le CRATERE et le Musée Pierre André BENOIT à ALES, PARIS le Parc des Expos également une expo sur les Z.U.P présentée à NIMES.

J.M ANDRE, avec son talent d'artiste ; sa créativité et son grand professionnalisme, vit sa vie de commerçant toute l'année à BARJAC.

En remerciements des beautés qu'il nous fait connaître et de son chaleureux contact humain, La Municipalité de BARJAC est heureuse de lui offrir, par ma main, la médaille de Citoyen d'Honneur.

A. LAGORSSE

CIToyENS D'HONNEUR 95...

■ SERGE THOULOuze

est né il y a peine 40 ans à ALES, originaire d'une famille de BARJAC et de BESSAS, il a fait ses premiers pas et son apprentissage du travail de boucher à la boucherie charcuterie familiale de NIMES, où il acquit ses valeurs dans le commerce de la capitale du Gard.

A la suite d'une jeunesse passée à BARJAC avec toute une équipe d'amis et de copains, il fait un choix et quitte Nimes pour venir s'installer avec son épouse à BARJAC, où il créera une charcuterie artisanale, et ce en 1980.

Ces locaux sont installés dans l'ancien garage des pompiers de BARJAC, il est vrai qu'à l'époque certains trouvent cette installation un peu irréaliste, pensent que le village est trop petit et semblent septiques.

Mais non, à force de travail important, de création dans le domaine de la charcuterie, et après avoir fait connaître son savoir faire à tout notre canton, ainsi qu'à la foule touristique qui traverse notre région toute l'année, Serge a su faire une très bonne renommée chez les amateurs de charcuterie ancienne et paysanne.

Dans son travail Serge est entourée de son épouse qui l'aide beaucoup dans son activité comme toute épouse d'artisan-commerçant.

Il a également formé une jeune recrue, M. VALENTIN Michel qui

depuis 10 ans travaille avec lui, et lui aussi connaît et participe à la fabrication de tous ces produits connus par nous tous, il y participe avec la même passion.

Caillettes d'herbes, saucissons, saucisses sèches, pâtés... ces spécialités ont permis à M. THOULOuze Serge d'obtenir des médailles :

- LE TROPHEE 1993 GARD GOURMAND :
pour la confection de saucisses sèches et de terrines ardéchoises

- LE TROPHEE 1994 GARD GOURMAND :
pour le saucisson pur porc et les caillettes de pommes de terre.

Nous connaissons une seconde passion à Serge, car il n'y a pas que le travail, en effet il participe avec autant de sérieux et de dynamisme aux plaisirs de la chasse, et particulièrement à la chasse aux sangliers dans nos bois de BARJAC et entretient avec les chasseurs de bons liens amicaux.

Depuis 15 ans Serge, Sophie, Michel nous font connaître de bons produits, peut-être que dans le futur cette petite entreprise deviendra grande, ce que nous souhaitons, nous sommes là pour les voir grandir encore.

Avouez que tout ce qu'il nous propose sur nos tables est bien agréable, alors sincères félicitations, bonne chance et bravo à Serge, Sophie et Michel.

YVES SOULIER



1945 - 1985 50E ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION : PAUL COULOMB - PONS MARCEL

A l'occasion de cette célébration, la Municipalité, la section de l'A.N.A.C.R ont tenu à associer et à honorer pour le même motif deux jeunes Résistants de l'époque, deux Barjacois d'origine et de cœur :

COULOMB Paul né le 28 juillet 1925

PONS Marcel né le 10 Octobre de la même année.

Tous deux ont appartenu et combattu avec le maquis de BARJAC dénommé camp FTPF n°5 d'ORGANAC (Ardèche) commandé par la capitaine Jacques LEMERCIER.

il convient de rappeler que ce camp crée fin 1943 devint opérationnel en février 1944 et qu'il fut l'œuvre de Louis FERRI (capitaine JACQUES) Joseph COMTE (LAROCHÉ) Louis ETIENNE et Emile CHAULET (MILOU) - le père d'Edouard- a qui nous rendons hommage aujourd'hui et qui furent les précurseurs de la résistance locale.

Participèrent également à l'implantation de cette unité : Georges ROUSSEL (LENOIR) et Pierre OLLIER de MARICHARD (MARCO de PONTABRY).

Paul et Marcel furent parmi les plus jeunes Résistants Barjacois à rejoindre le GROUPE. Avec cette formation ils ont participé a des opérations de sabotages, de récupérations de matériels et de ravitaillements dans la région, puis à l'opération de SALINDRES le 21 Juin, enfin à l'occupation de BARJAC les 22 et 23 juin.

Tous deux ont ensuite participé aux combats de BANNES (22-29 juillet) puis un replie du Groupe sur VALGORGE.

Après un renfort sur LAVILLEDIEU où MARCO est en difficulté le Groupe revient sur VALGORGE.

C'est enfin le départ sur ALES, puis sur NIMES (caserne MONTCALM) où sera installé le 5ème Bataillon FTPF et où nos deux amis vont terminer leur campagne.

Une mission qu'ils ont choisi librement, une action qui mérite bien la distinction dont il font l'objet aujourd'hui.

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés j'ai l'honneur de vous remettre la "Médaille d'Honneur de la Ville de BARJAC".

PIERRE PASCAL



INAUGURATION DES VESTIAIRES

■ LAETITIA BELIN STEPHANE SARRAZIN

Lors de l'inauguration officielle du complexe sportif, 2 sportifs qui portent haut les couleurs de leur commune recevaient la médaille de Citoyen d'Honneur de BARJAC :

- Laetitia BELIN championne de France par équipe de gymnastique

- Stéphane SARRAZIN : 2 fois champion de France de Karting, vainqueur du volant Elf en 1993, champion de France de Formule Renault en 1994, sélectionné en équipe de France espoir 1996 pour le Championnat de France de formule 3.

MM Fernand LAVIE et Gilles MARTIN recevaient des mains de M. ANJOLRAS, président du district Gard-Lozère, la médaille du district, pour services rendus au football.

Enfin Pierre PASCAL fut honoré par ses pairs, pour son action permanente au service du sport barjacois et cela depuis plus de quarante ans, ce qui lui valut l'honneur de voir baptiser à son nom le nouveau complexe sportif.



VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL

■ PENSION DE REVERSION DES VEUVES DE MINEURS : 23 NOVEMBRE 1995

Monsieur le Ministre du Travail et des Affaires Sociales,

La disparition du pouvoir d'achat des mineurs dans notre bassin porte une grave atteinte au commerce et aux services locaux.

L'espérance de vie des hommes est bien moindre que celle des femmes (8 ans). Dans la profession minière, cet écart s'aggrave (20 ans).

Le travail poste, le "cabas", les soins ont forcément impliqué le travail de la femme du Mineur.

Il est donc légitime, que la réversion de la pension se fasse à un taux au moins égal à celui des autres régimes soit 54 %.

Le Conseil Municipal de BARJAC,

Considérant le nombre important de veuves concernées, demande que cette injustice soit au plus tôt corrigée : c'est économiquement important, c'est l'égalité, c'est humain.

■ REGIME FORESTIER : 23 NOVEMBRE 1995

Le Conseil Municipal de BARJAC,

Constate et décide :

1°) les mesures financières tendant, d'une part, à l'instauration d'un impôt foncier à l'hectare de forêt et d'autre part, à une augmentation aberrante des frais de garderie, sont susceptibles de provoquer, dans les mois qui viennent, l'explosion de la politique forestière de la France. Or, elle était probablement la meilleure du monde. Il est inacceptable qu'elle puisse être remise en cause de façon irresponsable.

2°) les communes forestières, solidaires entre elles, refusent toutes mesures qui conduiraient à la disparition de leur outil de gestion, l'Office National des Forêts et condamneraient le régime forestier.

Le Conseil Municipal demande à Monsieur le Préfet de transmettre sa délibération au Premier Ministre, car elle concerne, non seulement l'ensemble de la politique de développement rural, mais aussi tout l'aménagement du territoire, les emplois dérivant de la forêt et de la filière bois et les ressources des communes propriétaires de forêts qui ont amputé leurs revenus pour faire de la forêt française la plus belle forêt d'Europe et la plus valable économiquement et socialement.

■ CONTRE LA HAUSSE DE LA TVA : 28 JUIN 1995

Le Conseil Municipal ayant pris connaissance du projet de la hausse de 2% de la TVA prévue par le gouvernement, manifeste son inquiétude quant à la répercussion injuste pour les plus bas revenus et aux difficultés que pourraient rencontrer les Collectivités Locales, face à cette importante augmentation.

* Cette hausse de 2 % viendra s'ajouter à une hausse de 3,8% de part patronale à la Caisse de Retraite des Agents des Collectivités Locales, ponctionnant ainsi les budgets de près de 6 %.

* Une commune ne récupère la TVA que sur ses travaux d'investissement, 16 mois plus tard au taux compensatoire de 15,682 %.

Concernant les investissements 1995, la TVA ne sera plus compensée en 1997 qu'au taux de 14,777 %, avec en plus une augmentation de 2% c'est dire la pénalisation appliquée aux Collectivités.

* Une commune ne récupère pas la TVA sur ses dépenses de fonctionnement (eau-électricité-fournitures...) comme une entreprise privée.

A ce titre, c'est une perte pour notre commune évaluée en 1994 à 160.000 F.

* Les budgets 1995 sont adoptés depuis mars, ils sont votés en TTC. Les opérations d'investissement ont fait l'objet d'appel d'offres et des marchés publics ont été signés. La hausse de 2 % sera-t-elle appliquée, remettant ainsi en cause l'économie même des marchés, et la structure financière des budgets ?

Véritables facteurs économiques de développement, les Collectivités seront frappées durement par cette mesure et le Conseil demande au gouvernement la prise en compte de ces difficultés et attend des réponses précises quant à leur application.

■ VŒU POUR LE MAINTIEN DU POSTE Z.I.L A L'ECOLE DE BARJAC 11 AVRIL 1995

Considérant l'annonce de la suppression du poste Z.I.L rattaché à l'école de BARJAC,

Considérant la lettre de contestation du maire contre cette décision adressée à Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale,

Considérant que cette décision porte fortement préjudice à l'école puisque d'une part, elle interrompt l'action de formation en informatique jusque là assurée par le titulaire du poste Z.I.L au profit des instituteurs et de ce fait, au bénéfice des élèves et d'autre part, elle va inmanquablement engendrer des problèmes de remplacement étant donné que le nombre de postes de Z.I.L sur le secteur va être diminué.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Demande que le poste Z.I.L, présentant un intérêt incontestable pour l'école de BARJAC y soit maintenu.

VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL

■ LETTRE AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE CONTRE LES ESSAIS NUCLEAIRES

LE 13 SEPTEMBRE 1995

Monsieur le Président de la République,

Le Conseil Municipal de BARJAC réuni en séance publique ce mardi 13 septembre 1995 tient à vous exprimer ses plus vives protestations concernant la reprise des essais nucléaires dans le Pacifique.

En effet, au moment où l'arrêt des expériences atomiques était un fait acquis par tous les pays concernés, vous avez décidé unilatéralement et sans aucune consultation de reprendre les essais.

Nous sommes sincèrement peiné mais aussi révoltés contre ce choix archaïque qui montrera durablement la France du doigt.

A l'heure où nous célébrons le 50ème anniversaire d'HIROSHIMA, n'aurait-il pas été plus honorant pour notre pays d'être un des premiers à manifester la volonté de classer l'arme nucléaire "hors la Loi" ?

C'est la raison pour laquelle, nous nous élevons contre :

- Le mépris affiché pour les populations environnantes et pour la communauté internationale.
- Le signal de la nouvelle course aux armements.
- L'affaiblissement de la France, dans son rôle, dans son autorité

et dans sa place au sein des nations humanistes et républicaines.

- La reprise de la parole donnée concernant le traité de non prolifération des armes nucléaires que nous avons pourtant signé.

- L'atteinte à l'environnement et à la sauvegarde d'un patrimoine naturel international qui ne se limite pas aux frontières de l'hexagone.

- La perte durable de certains marchés économiques porteurs, des signatures de contrats imminentes, différées ou annulées dans les régions concernées (Australie - Nouvelle Zélande - Japon) infligeant ainsi un sérieux coup à l'emploi chez nous en France.

- L'augmentation du budget de l'armement, le renforcement des lobbies du nucléaire au détriment de l'école, de la santé ou de la coopération Nord-Sud qui pourrait s'exprimer d'une autre façon que par le choix des armes au détriment de la solidarité.

Monsieur le Président, nous déplorons que malgré les appels au renoncement vous ayez persisté dans votre position.

Nous aurions souhaité que le début de votre mandat soit marqué par une décision symbolique, forte, attachée aux valeurs républicaines du respect des droits de l'homme.

Nous regrettons que ce ne fût pas le cas.

Et pour finir, nous formulons le vœu que vous ayez la sagesse de stopper la série d'essais.

Daignez agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre parfaite considération.



ILS ONT ADMINISTRE NOTRE VILLE PENDANT 250 ANS

DESAIFRES Charles	Maire Perpétuel	De 1752 à 1767
BRUNEAU Etienne	1 ^{er} Consul	De 1767 à 1768
DUMONTEIL Marie antoine	1 ^{er} Consul	De 1768 à 1769
DESAIFRES Jean-Baptiste	1 ^{er} Consul	De 1769 à 1771
DESAIFRES Hiacinthe	1 ^{er} Consul	De 1771 à 1772
THOULOZE Paul	1 ^{er} Consul	De 1772 à 1775
DESAIFRES Jean-Baptiste	1 ^{er} Consul Maire	De 1775 à 1779
REYNAUD Hiacinthe Marie	1 ^{er} Consul Maire	De 1779 à 1783
BERTRAND Jean-Baptiste	1 ^{er} Consul Maire	De 1783 à 1787
REYNAUD Hyacinthe	1 ^{er} Consul Maire	De 1787 à 1790
FUZET Antoine	Maire	1790
BORIE Louis Maurice	Maire	1790
TOURNAYRE Pierre	Maire	1791
MALARTRE François	Maire	Du 30 Germinal an 2 au 17 Frimaire an 3
DESAIFRES	Maire	Du 11 Prairial an 8 au 15 Nivose an 11
BRUNEAU	Maire	Du 15 Nivose an 11 à Janvier 1808
Baron Charles de LAGORCE	Maire	De 1808 à 1830
FUZET Charles	Maire	De 1830 à 1832
Baron Gaston de MONTFERRE	Maire - démission en 1833	De 1832 à 1833
GUEZ Jean	Maire	De 1835 à 1837
Comte Gaston de MONTFERRE	Maire	De 1837 à 1846
GUEZ Henri Auguste	Maire	De 1846 à 1848
ALZAS André Raymond	Maire	De 1848 à 1852
BRUNEAU Régis	Maire	De 1860 à 1862
CHAILLOT Adrien	Maire	De 1863 à 1874
GUYNET Charles	Maire	De 1874 à 1885
GAUTIER Cyprien	Maire	1885
BRUNEAU Albéric	Maire	De 1885 à 1888
PAILLON Etienne	Maire	De 1888 à 1892
DUPOUX Gaston	Maire	De 1892 à 1900
MARTIN Joseph	Maire	De 1900 à 1904
DUPOUX Gaston	Maire	De 1904 à 1911
ANDRE Prosper	Maire	De 1911 à 1912
GUYNET Paul	Maire	De 1912 à 1919
RIFFARD Edmond	Maire	De 1919 à 1925
CHAUDESAIGUES Roger	Maire	De 1925 à 1929
BRUGUIER François	Maire	De 1929 à 1941
ETIENNE Gabriel	Maire	De 1945 à 1947
RIFFARD Roland	Maire	De 1947 à 1958
LAINÉZ Maurice	Maire	De 1958 à 1959
HOUBEN Kléber	Maire	De 1959 à 1961
PASCAL Gabriel	Maire	De 1961 à 1971
TASSY Jean	Maire	De 1971 à 1984
FOUR Gaston	Maire	De 1984 à 1989
CHAULET Edouard	Maire	Depuis 1989

CELA S'EST PASSE EN 1995

• MISE EN SERVICE DEVIATION :

1^{re} décision du Conseil Municipal en 1989, opération contestée, en service depuis quelques mois elle ne soulève plus aucun problème si ce n'est d'améliorer l'embellissement par des ronds-points aménagés, des plantations, une œuvre du maître compagnon SOURIOU avec la cigale au dolmen.

Grâce à cette voie une nouvelle gestion de la vie du village sera possible lorsque seront aménagés les vastes terrains achetés il y a cinq ans.

Les ronds-points aménagés par l'Entreprise CHAMPETIER figurent le patrimoine, le tourisme, l'agriculture et la garrigue.

• OUVERTURE DE LA RESIDENCE SAINT-LAURENT :

Juin 1995 au quartier «La Lauzière» - 25 Lits.

• CONGRES DEPARTEMENTAL DE L'UNION DES SOCIETES MUSICALES DU GARD AINSI QUE «LA CONCORDE» MUSIQUE SUISSE DE MONTAGUI-COUSSET



AVEC NOS AMIS SUISSES.



UNE ETAPE DU TOUR DU GARD.

• CONGRES DE L'AMICALE DES CHEFS D'ETABLISSEMENTS DE LA POSTE DU GARD

• EXPOSITION ET COLLOQUE ORGANISES PAR LA SECTION DES DEPORTES - INTERNES



RESISTANTS : 50^e ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION DES CAMPS DE LA MORT.



CONGRES DE LA FEDERATION REGIONALE DES RETRAITES, VEUVES ET INVALIDES MINEURS C.G.T.



CIGALE AU DOLMEN



LA RUE BASSE AVANT...

USINE ETICALU



BATIMENT POLYVALENT



NOUVELLE SALLE POUR LA BELLE ÉPOQUE